

« Vous pouvez verser tout ou partie de votre prime d'intéressement dans votre Plan d'Épargne ... »
c'est le choix qu'on nous propose.

Un placement de 100 à 200 euros !

Pire qu'en 2007 ! Les bénéficiaires de Generali ont encore augmenté, l'intéressement a encore diminué !

C'est le résultat de l'accord triennal signé par la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et l'UNSA, refusé par notre syndicat **FO** et par la CGT. Cet accord prévoit des enveloppes globales encore plus contraignantes que celles qui avaient provoqué la colère des salariés en 2007.

Cet accord bloque aussi les salaires dont l'évolution est très éloignée de celle des prix. 1,9 % plafonnés (1,7% l'année prochaine) alors que l'indice des prix a augmenté en un an de **3,3 % (5,7 % pour les produits alimentaires, 15,4 % pour l'énergie)**.

Cet accord instaure l'option rémunérations variables dont nous avons démontré l'effet néfaste. Aujourd'hui nous savons que le volontariat n'a pas été respecté.

Tous les syndicats l'ont dénoncé, alors **qu'attendent les signataires de l'accord triennal pour retirer leur signature ?**

Ce qu'il faut c'est une augmentation générale pour tous au moins égale à la hausse des prix !

Notre syndicat FO tiendra une permanence sur cette question

le jeudi 26 juin 2008 de 12 h 30 à 14 heures

dans le local FO du Jade

(situé après le service médical au RDC de l'immeuble Jade, entrée rue des Fruitiers).

Jean-Claude Mailly et les instances confédérales de **FO** ont exprimé nos revendications syndicales en matière de retraite avec précision et clarté

- en refusant d'appeler à la journée d'action du 17 juin 2007 appelée par la CFDT et la CGT pour défendre leur position commune conclue avec le MEDEF,
- en dénonçant cette position commune qui donne au gouvernement une ouverture pour remettre en cause la durée légale du travail et les conventions collectives de branches et permettre une totale déréglementation et individualisation des horaires de travail,
- en demandant à la CGT et à la CFDT de retirer leurs signatures de la position commune,
- en proposant une grève interprofessionnelle sur des revendications précises.

S'agissant des retraites nous refusons le passage à 41 années de cotisations et réclamons le retour au bénéfice d'une retraite à taux plein après 37,5 ans.

S'agissant du temps de travail, nous nous insurgeons contre la volonté du gouvernement d'imposer des accords d'entreprise ou des accords individuels de gré à gré par lesquels les salariés seraient soumis pieds et poings liés au patronat.

La section fédérale **FO** des assurances et les syndicats **FO** représentés chez Generali se reconnaissent totalement dans les positions de Jean-Claude Mailly et de la confédération **FO**.

Les positions de *FO* sont publiées sur le site

<http://foassurances.unblog.fr>

avec des informations sur toute la profession.

Permanence FO

Tout salarié de Generali peut contacter un délégué FO pour toute question particulière ou générale.

Afin de faciliter ces contacts, notre syndicat FO tient une permanence

tous les mardis de 12 heures à 14 heures

dans notre local du Jade

(situé après le service médical au RDC de l'immeuble Jade, entrée rue des Fruitiers).

**Mais notre permanence sur les salaires, ouverte à tous,
aura lieu jeudi 26 juin 2008 de 12 h 30 à 14 heures.**

Des négociations importantes ont lieu notamment sur le règlement intérieur. Notre syndicat *FO* y défend les principes du droit du travail. Les conséquences sur les conditions de travail peuvent être très importantes.

Des restructurations ont lieu dans notre entreprise mais aussi dans toute la profession à l'échelle nationale et à l'échelle internationale.

**Notre syndicat *FO* abordera ces questions
ainsi que celle des salaires**

lors de la permanence ouverte à tous

le jeudi 26 juin 2008

de 12 h 30 à 14 heures

dans le local *FO* du Jade.

Qu'attendent les signataires de l'accord triennal pour retirer leur signature ?

Ce qu'il faut c'est une augmentation générale pour tous au moins égale à la hausse des prix !